

Maxime RAYMOND

*Programme fédéral
du Bloc*



Causerie prononcée les 9 et 10 octobre 1943
aux postes CKAC et CHRC,
par le chef du Bloc Populaire Canadien.

"LES DOCUMENTS DU BLOC"
sont publiés

par

LE BLOC POPULAIRE CANADIEN

445 RUE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER

MONTREAL

Téléphone : HArbour 3285

JL

197

B55 R29

1943

Mesdames, messieurs,

Il y a treize mois environ, à la suite du plébiscite et du vote, par le Parlement, de la loi de conscription pour service n'importe où, j'annonçais par la voie des journaux que, cédant aux pressions qui s'exerçaient sur moi de toutes parts, j'acceptais de diriger un nouveau mouvement politique.

Et il y a un an ce soir, j'énonçais à la radio les principes généraux de notre doctrine et de notre programme.

Depuis, bien des événements se sont déroulés. Nous avons pris contact avec la population, et partout nous avons été accueillis avec enthousiasme. Dès les premiers jours de la dernière session, comme M. King prenait personnellement à partie les quelques députés qui s'étaient séparés de lui et nous accusait de nuire à l'honneur du Québec, j'ai expliqué pour quelles raisons nous avions quitté le parti libéral. "Nous nous sommes séparés du parti libéral, ai-je dit, parce que le parti libéral a abandonné la politique qu'il avait préconisée pendant 25 ans, notamment au cours des élections générales de 1940, pour adopter celle des conservateurs, qu'il avait toujours combattue. Et en nous séparant du parti libéral dans ces circonstances, nous estimons que nous faisons honneur à notre parole, honneur à nous-mêmes, et honneur à notre province". Car les volte-face de M. King non seulement signifient la trahison d'une politique canadienne au bénéfice de l'impérialisme le plus servile, mais encore elles précipitent une crise de confiance comme jamais nous n'en avons connue. Quand le pouvoir ne se respecte plus lui-même, il perd le respect de ceux sur qui il devrait normalement s'exercer. Et au moment où nous aurions le plus besoin d'une autorité juste et tempérée, les reniements de M. King sapent la confiance publique par la base et risquent de nous faire

connaître une crise aiguë de l'autorité.

Le domaine provincial

Voilà quelques-unes des raisons qui nous ont fait quitter le parti libéral pour fonder un nouveau mouvement politique où tous les Canadiens sincères, quelles qu'aient été leurs anciennes allégeances, reçoivent le même accueil et obtiennent le même crédit. Pourquoi ce mouvement exercera-t-il ses activités dans le domaine provincial aussi bien que dans le domaine fédéral? Nous l'avons dit dès la fondation du Bloc Populaire Canadien. Quand un mouvement décide de se lancer dans la lutte pour modifier la politique canadienne, il doit s'affirmer dans les deux domaines où cette politique s'élabore. C'est d'ailleurs ce qu'ont compris tous les partis anciens et nouveaux.

Quand par surcroît, ce mouvement a posé comme l'un de ses principaux objectifs la sauvegarde et la restauration du Canada français, son intervention dans l'arène provinciale devient plus nécessaire encore. C'est à Québec que nous pouvons le plus directement agir sur notre vie culturelle, économique et sociale, c'est à Québec que nous sommes vraiment les maîtres de notre destinée.

Le plébiscite

Rajoutez à ces motifs d'ordre général une expérience vécue. Lors du plébiscite, une poignée de députés Canadiens français défendait à Ottawa une politique antiimpérialiste et anticonscriptionniste. Nous prétendions représenter le sentiment du Québec, et l'avenir nous a donné raison puisque notre province a voté NON dans une proportion de 72%. Mais aux yeux des députés des autres provinces, nous apparaissions comme une poignée

de dissidents sans véritable mandat; et pourquoi? Parce qu'à Québec le premier ministre refusait de se prononcer pour le NON, et parce que jusqu'à la toute dernière minute le chef de l'opposition gardait peureusement le silence. Sans doute, certains partisans du parti libéral québécois et de l'Union Nationale faisaient cause commune avec nous (et au-dessus des partis, je les en félicite encore); mais ceux que l'Anglo-Canadien pouvait regarder comme les véritables représentants de la politique québécoise, le premier ministre M. Godbout et le chef de l'opposition, M. Duplessis, ou bien adoptaient une attitude ambiguë, ou bien mettaient trop de temps à prendre une décision.

Aussi à Ottawa, où nous nous battions à un contre vingt-cinq, en face de majorités serviles, à un moment où il nous fallait l'appui du Québec, nous ne recevions de la capitale provinciale que la menace d'un coup de poignard dans le dos. Alors nous avons mieux compris, nous avons plus intensément éprouvé la nécessité pour un nouveau mouvement politique d'un appui provincial, et par conséquent d'opérer sur les deux fronts à la fois.

Le succès du Bloc populaire

Voilà, je le répète, les principes sur lesquels nous avons, des le début, appuyé notre mouvement. Il a été reçu avec sympathie dans toutes les régions de la province où mes collaborateurs se sont rendus.

A partir du 13 février, il m'a été impossible de les accompagner comme de continuer ma tâche à Ottawa: j'ai en effet connu l'épreuve d'une maladie grave et longue. Mais en dépit du silence forcé de son chef et de certaines circonstances adverses, le Bloc a connu plusieurs succès; notamment aux élections partielles du 9 août. Dans Stanstead, M. Choquette fut élu. Dans Cartier, malgré la confection frauduleuse des listes, M. Paul Massé battit le candidat ministériel par 1,300 voix; mais ces manoeuvres préélectorales avaient privé des milliers d'électeurs ca-

nadiens-français de leur droit de vote et c'est M. Fred Rose qui passa de justesse. Et comme le no-tait l'un des nôtres, si Ottawa n'intervient pas, nous assisterons au spectacle étrange d'un communiste notoire siégeant en face du ministre de la Justice, l'honorable Saint-Laurent, tandis que M. Camillien Houde est dans sa quatrième année d'internement...

N'importe, la victoire de Stanstead et le succès de Cartier ont montré à quel point notre mouvement répond aux aspirations de la province de Québec. Ils ont inspiré une crainte salutaire aux représentants des vieux partis et stimulé notre ardeur à la lutte.

Aussi le moment est-il venu de donner de nouvelles précisions sur le programme du Bloc Populaire Canadien. Comme le sujet est vaste, nous traiterons ce soir du programme fédéral, remettant à une prochaine émission l'étude du programme provincial.

I

Nous réaffirmons d'abord que le Canada étant un pays chrétien, il doit être gouverné comme tel. Ce fait implique des devoirs qui priment tous les autres devoirs. La pensée chrétienne ne doit pas donner lieu seulement à de vagues déclarations de principes, mais il faut, si nous voulons sortir le monde du chaos, qu'elle inspire les idées et les actes des groupes politiques. Notre mouvement entend collaborer de toutes ses forces à l'instauration de cet *ordre chrétien* que réclament les plus hautes autorités spirituelles de l'univers.

II

Politique extérieure

Nous inspirant de notre mot d'ordre: "le Canada aux Canadiens et le Québec aux Québécois", nous réclamons la *souveraineté* réelle du Canada, l'*autonomie réelle des provinces*, la re-

connaissance pleine et entière de l'égalité de droits du groupe de langue française et de celui de langue anglaise.

Souveraineté du Canada

Nous revendiquons en premier lieu les attributs d'un pays souverain, et la disparition des vieilles servitudes qui continuent, en fait, de nous lier au Parlement de Westminster ou à d'autres institutions impériales.

(1) Seul parmi les Nations-Unies, le Canada ne possède ni hymne ni drapeau distinctifs. Cette situation ridicule et humiliante doit cesser. Nous doterons notre pays d'un hymne et d'un drapeau nationaux.

(2) A l'avenir, c'est un *Canadien* qui devra occuper le poste de gouverneur du Canada: la situation actuelle a quelque chose d'injurieux pour nos concitoyens.

(3) Nous voulons la suppression des appels au Conseil Privé et du recours au Parlement de Westminster lorsqu'il s'agit d'amender la Constitution. Le Canada doit avoir le pouvoir reconnu et effectif d'amender lui-même sa propre constitution (avec l'assentiment unanime des provinces, quand celles-ci sont en cause), et son plus haut tribunal doit être un tribunal canadien. Dans l'un et l'autre cas, les provinces et la nationalité canadienne-française devront obtenir les garanties constitutionnelles que rend nécessaires ce rajustement, et que nous définirons plus à loisir, dans une autre occasion.

(4) Nous devons procéder à une adaptation de la constitution à notre status de pays souverain, afin d'abolir tout vestige de colonialisme et de faire disparaître toute équivoque au sujet de notre liberté absolue.

(5) Enfin, nous entendons généraliser une représentation diplomatique et consulaire dans les principaux pays du monde, et une représentation consulaire dans les autres.

Toutes ces réformes sont nécessaires. Et pourtant en elles-mêmes, elles ne seraient rien si elles ne correspondaient à une nouvelle orientation politique. Nous pourrions fort bien posséder un drapeau national, un gouverneur canadien, le pouvoir d'amender notre constitution, et cependant participer à la prochaine guerre impériale avec tous les excès que nous mettons à notre participation actuelle.

Aussi ne voulons-nous pas seulement d'une souveraineté proclamée, mais d'une *souveraineté réelle*.

Souveraineté réelle

Comment, dans la mesure où le permettent la géographie et notre population restreinte, rendre cette souveraineté réelle et non plus seulement nominale?

(1) Reconnaissons que ce problème a d'abord un aspect psychologique. Le droit à la neutralité, par exemple, ne correspondra chez nous à la neutralité réelle, dans un conflit impérial, que le jour où la majorité des Canadiens penseront en Canadiens. Tant qu'on laissera se développer une propagande impérialiste ingénieuse et tenace, sans y répondre par une propagande canadienne non moins tenace et non moins ingénieuse, le sentiment impérialiste l'emportera nécessairement dans les moments de crise. Il faudrait donc préparer les citoyens canadiens à leur rôle par une *meilleure éducation politique*, qui, sans être tracassière comme l'actuelle publicité de guerre, sans heurter les susceptibilités et les particularismes légitimes, éveillerait de Halifax à Vancouver un amour exigeant de la patrie canadienne.

L'Union pan-américaine

(2) Nous devrions commencer immédiatement des démarches pour être admis à l'Union panaméricaine. Nous sommes le seul Etat théoriquement autonome des deux Amériques à ne point participer à

cette Union. Quelques mois avant la guerre, le 3 avril 1939, je rappelais au Parlement qu'il y a à Washington, dans la salle de l'Union panaméricaine, un siège vacant réservé pour le Canada; je rappelais que ce siège vacant est déjà une invitation, et qu'il y va de l'intérêt de notre pays, terre d'Amérique, de participer à ces conférences panaméricaines. Nous participons, disais-je, à des conférences européennes et à la Société des Nations; et voilà que, sur le continent américain, quand tous les Etats d'Amérique sont réunis pour aviser aux moyens de défendre le territoire continental, le Canada se tient à l'écart? Etait-ce "par crainte de préjudicier aux intérêts de l'Empire britannique"? Et je remarquais qu'il y a lieu de "se demander si notre politique extérieure n'est pas dictée par Londres, si nous sommes réellement libres comme on nous le dit, libres de songer à nos intérêts d'abord, ou si nous sommes à la remorque de l'Angleterre."

Quatre années de guerre ont trop bien répondu, hélas! à cette question. Eh bien je reprends ma proposition d'avant-guerre pour en faire l'un des articles de notre programme. Oui, nous devons faire partie de l'Union panaméricaine. Nous devons y être, non pour le compte d'un plus puissant que nous, mais pour notre propre compte, pour en tirer les avantages politiques, économiques et culturels que cette collaboration implique. Ce sera la première étape de notre libération réelle.

Audacieuse politique économique

(3) Le Bloc Populaire est favorable à une *nouvelle politique économique*, qui brise courageusement avec les vieilles routines et qui soit en mesure de servir d'appui à une politique étrangère nationale. Cette orientation nouvelle donnerait lieu à plusieurs mesures d'ensemble. En voici deux:

(a) Nous voulons encourager la *substitution des capitaux cana-*

diens dans les entreprises canadiennes, aux capitaux étrangers, au fur et à mesure que notre développement économique ou des circonstances exceptionnelles le permettront. La facilité avec laquelle des emprunts de guerre d'un milliard ont été sursouscrits chez nous, et le vagabondage de nos capitaux à l'étranger prouvent que cette substitution est possible dans une large mesure. Qu'on ne voie pas dans cette politique une marque de méfiance à l'égard de l'étranger: mais nous croyons que dans un pays où le sens national est peu développé, la présence trop massive de capitaux étrangers compromet dangereusement notre politique extérieure. Les pays qui possèdent dans leur portefeuille un grand nombre de valeurs canadiennes, peuvent influencer trop étroitement nos décisions, nous le constatons depuis 1939 à nos dépens. Il nous faut rétablir la situation. Au début de la guerre, le gouvernement King a paru faire quelques pas dans le sens de cette libération, mais c'était uniquement pour apporter à l'Angleterre une aide financière. Et dès que la Grande-Bretagne a désiré être aidée d'une autre façon, notre gouvernement a cessé de racheter les valeurs canadiennes retenues dans les portefeuilles anglais, il s'est mis à prodiguer à l'Angleterre des cadeaux annuels d'un milliard. Nous voulons que ce scandale cesse et nous nous emploierons de toutes nos forces à le faire cesser.

(b) Nous réclamons, pour les mêmes motifs, la *diversification des marchés*. Cette proposition a beaucoup moins de valeur pratique en temps de guerre, mais nous la formulons quand même comme une exigence de la souveraineté nationale. Depuis longtemps, le Canada opère environ 80% de ses échanges extérieurs avec deux pays, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. On voit combien cette dangereuse situation lie notre sort à celui de ces deux grandes nations impériales. Notre désir de faire rechercher des débouchés nouveaux n'implique aucune hostilité à l'égard de ceux que nous possédons déjà, mais il s'inspire de no-

tre volonté de rendre le Canada plus efficacement autonome. Nous ne voyons point, par exemple, ce qui s'oppose à ce que nous multiplions nos relations commerciales avec l'Amérique du Sud.

L'immigration

40. Cette volonté nous fait recommander en outre, une *saine politique d'immigration*. Dès 1928, observant les suites du premier après-guerre, je faisais remarquer au Parlement qu'au point de vue de la naissance et du développement d'un authentique sentiment canadien, "le peuplement du Canada par une immigration trop intense n'est pas à désirer. Il faut tenir une certaine proportion entre l'accroissement par la natalité et l'accroissement par l'immigration: il faut donner le temps d'assimiler les nouveaux éléments". Il est trop clair que l'invasion soudaine de notre pays, au lendemain du conflit, par un nombre massif d'immigrants (surtout si ces immigrants viennent la plupart d'un même pays et contribuent à resserrer des liens sentimentaux dont l'intérêt national exige le relâchement), il est trop clair que cet afflux subit de population étrangère menacerait dangereusement notre évolution naturelle vers l'état de nation libre.

Des plans sont actuellement préparés pour rendre possible, dès l'après-guerre, une immigration qui ne tient pas compte de nos besoins. Des propagandistes, des journaux impérialistes en parlent ouvertement. Certains laissent entendre que le vrai motif de cette campagne d'immigration, c'est de pallier à l'importance numérique croissante des Canadiens français, en important ici du "stock" solidement britannique.

Nous nous opposons à ces vastes entreprises qui serviraient assurément de grosses compagnies et des esprits rétrogrades, mais compromettraient l'avenir du Canada.

Notre politique d'immigration doit être celle que commande l'intérêt du pays. Cet intérêt réclame beaucoup de prudence et de cir-

conspection. En outre, la guerre ayant accéléré le mouvement de notre population vers les villes, l'immigration devra être organisée dans un sens agricole et artisanal: nous aurons besoin de certains ouvriers spécialisés et d'hommes sur la terre; l'arrivée, en nombre restreint, de cultivateurs d'autres pays, se fixant au sol et y fondant des familles stables, serait plus nécessaire que celle d'une main-d'oeuvre ambulante, généralement non spécialisée, et qui ne ferait qu'aggraver dans les villes nos problèmes sociaux, économiques et politiques. Cela présuppose que nous n'irions pas chercher nos immigrants chez les nations les plus industrialisées du globe.

J'emprunterai ma conclusion sur ce chapitre à mon discours du 6 mars 1928 aux Communes: "Que notre politique d'immigration soit donc essentiellement canadienne, fondée sur les seuls besoins et les seuls intérêts du Canada, et de nul autre pays, quel qu'il soit. Qu'elle ne risque pas de faire de notre pays le dépotoir de l'univers, en ouvrant trop grandes les portes; que cette politique soit accueillante mais en même temps sévère, sélective d'individus mais non de races. Pour donner à notre pays un élan de force et de prospérité, il nous faut des citoyens désireux de faire du Canada leur unique patrie, et qui, se fondant dans la masse, nous aideront à faire un pays grand et uni, libre à l'intérieur comme à l'extérieur, composé de races différentes, qui, sans renier leur origine, apporteront l'appoint de leur génie et des bonnes traditions qui leur sont propres, pour former le "peuple canadien", dont les noms d'Anglais, Français, Ecossais, Irlandais en tous autres, ne seront que des pré-noms. "Canadien" sera le nom de famille".

Le Canada d'abord

Une fois accomplie cette triple réforme d'une éducation civique, d'une libération économique au moins relative et d'une immigra-

tion orientée dans un sens canadien, nous serons en meilleure posture pour réaliser, avec l'appui du peuple canadien, les deux principes suivants de notre politique extérieure:

(a) *Neutralité du Canada dans toute crise internationale qui ne met pas en péril les intérêts du Canada*, aussi longtemps qu'il n'existera pas un organisme vraiment international. Et par organisme international, nous entendons autre chose que ce camouflage d'impérialismes que fut la Société des Nations. Dans une réelle société des nations, ou plus vraisemblablement dans une réelle société des nations américaines, le Canada assumera des responsabilités proportionnées à son importance et à ses intérêts.

(b) Dans l'état présent des choses, *refus d'assumer des responsabilités internationales qui nous sont imposées, directement ou indirectement, par une autre puissance*. Il est antidémocratique que nous soyons forcés d'obéir aux chefs politiques d'autres nations, chefs que nous n'avons pas élus et sur qui nous ne pouvons exercer aucun contrôle; il est injuste que nous continuions d'hériter des conséquences d'une politique étrangère à l'élaboration de laquelle nous n'avons pas participé. Ce refus est plus catégorique encore lorsque la politique étrangère à laquelle on prétend nous entraîner, n'est conforme ni à nos moyens ni à nos intérêts, et s'inspire de motifs étrangers à la justice et aux droits légitimes des peuples.

On comprendra pour quelles raisons nous ne pouvons développer davantage notre pensée sur ce point capital. On saisira également quels affreux malheurs l'application de ces deux principes nous aurait épargnés depuis trente ans si nos chefs politiques y avaient conformé leurs actes. Cinq mois avant de nous précipiter dans la guerre, M. King déclarait au Parlement: "Bien des gens tiennent pour un cauchemar et une pure folie l'idée que notre pays devrait, tous les vingt ans, automatiquement et tout naturellement,

participer à une guerre outre-mer pour la défense de la démocratie ou pour assurer la souveraineté d'autres petites nations, ou qu'un pays dont toutes les énergies doivent être employées à sa propre administration devrait être tenu de sauver, à certaines époques fixes, un continent qui ne peut se tirer d'affaire lui-même, et cela au prix de la vie de ses propres habitants, en s'exposant à la faillite et à la désunion." Nous sommes de ceux qui continuent de s'opposer à cette doctrine de "cauchemar" et de "pure folie". Et pour épargner au pays de nouvelles "faillites" et une "désunion" plus grande, pour repousser à l'avenir les "cauchemars" et les "folies", nous voulons assurer par de solides appuis la souveraineté de notre pays, son droit et son pouvoir effectifs de demeurer neutre quand son intérêt lui commande la neutralité.

III

Politique intérieure

L'autonomie provinciale

L'un des grands problèmes de la politique intérieure au Canada, c'est celui de l'*autonomie provinciale*. Nous en traiterons plus à fond dans notre exposé de la semaine prochaine sur le programme provincial du Bloc. Aujourd'hui nous en réaffirmons le principe de toutes nos forces. C'est d'ailleurs ce que nous avons fait dès le premier énoncé de notre doctrine: "Fils d'un petit pays qui a dépensé cent ans d'efforts pour obtenir le gouvernement responsable et pour faire connaître son individualité politique, nous voulons nous opposer de toutes nos forces au centralisme que nous ne craignons pas de dénoncer comme une doctrine révolutionnaire; révolutionnaire, parce qu'elle s'appuie à sa base le pacte fédératif et national de 1867; révolutionnaire, parce qu'elle prépare à notre pays, trop divers par sa géographie, sa vie économique, sociale et culturelle, une ère sans fin de dangereuses convulsions".

(Discours du 11 octobre 1942 à la radio).

Nous faisons remarquer que seuls parmi les partis fédéraux, nous défendons une pareille politique. Le parti libéral a pris prétexte de la guerre pour centraliser à fond; le parti conservateur-progressiste, avec M. Bracken, veut réduire presque à néant les franchises provinciales; il n'est dépassé dans ce sens que par le parti C. C. F. dont la doctrine socialiste est centralisatrice à un degré extrême. Le Bloc, lui, considère *l'autonomie provinciale* comme *l'épine dorsale du pays*. Sans elle, le Canada risque de s'affaïsser sous une législation trop uniforme, sous un centralisme qui ne tient compte d'aucun particularisme géographique, économique ou ethnique, et sous les querelles qui naissent de la rupture violente de la Confédération.

IV

L'égalité des deux groupes ethniques qui ont fondé le pays

Le plus important problème de notre vie intérieure, avec celui de l'autonomie provinciale, c'est celui de *l'égalité réelle des deux groupes ethniques qui ont fondé notre pays*, le groupe britannique et le groupe français. *Egalité réelle*, disons-nous; on remarquera que nous employons souvent ce mot de *réel*, dans notre programme. C'est qu'avec les vieux partis, nous vivons sous le règne de l'hypocrisie. A l'égalité souvent affirmée des deux grandes races correspond, dans la réalité, sinon la persécution flagrante d'une race par l'autre, du moins, avec l'aide ou la complicité de l'Etat, un régime de tracasserie, d'injustices irritantes et parfois graves, dont la somme constitue le principal obstacle à l'unité nationale.

Envoyé pour étudier sur place un problème de minorités en Europe centrale, un grand personnage anglais, lord Runciman, concluait son rapport de septembre 1938 par ces paroles lourdes de

sens: "*C'est une dure obligation que d'être gouverné par une race étrangère*". Dans le pays étudié, lord Runciman avait constaté que "sans être activement oppressive", la domination de la majorité était marquée "par un manque de compréhension et de tact, de petites intolérances et d'arbitraire, au point que le ressentiment de la population (minoritaire) la poussait inévitablement à la révolte". A quoi se résumaient cette intolérance et cet arbitraire? Le diplomate énumérait les "promesses guère tenues", l'arrogance des fonctionnaires de la majorité qui parlaient peu ou pas la langue de la minorité; des tracasseries au sujet des écoles; enfin un régime de favoritisme pour les firmes de la majorité, dans l'attribution des contrats publics.

Ainsi donc, d'après lord Runciman, un "manque de compréhension et de tact, de petites intolérances et d'arbitraire" peuvent suffire à exaspérer un petit peuple, à le pousser "inévitablement à la révolte"? S'il était venu au Canada, n'aurait-il pas lancé un avertissement grave à la nation et affirmé avec une égale vigueur qu'on ne saurait fonder l'unité d'un pays biethnique sur l'exploitation d'une race par l'autre?

Nos réclamations

Aussi proclamons-nous, avec plusieurs Anglo-Canadiens sincères, la nécessité d'une égalité de traitement efficace: (1) facilité d'être éduqué dans sa propre langue (écoles); (2) reconnaissance pratique des deux langues; (3) représentation proportionnelle dans le fonctionnarisme et les commissions fédérales, tant au point de vue du nombre qu'à celui des traitements; (4) juste attribution des contrats publics, de façon à ce que les firmes canadiennes-françaises soient sur un pied d'égalité avec les firmes anglo-canadiennes; (5) enfin, et c'est là une exigence fondamentale de la démocratie, une représentation équitable et proportionnelle, à la Chambre des Communes,

non seulement en ce qui concerne le Québec mais encore pour ce qui regarde les groupes de langue française dans les provinces anglaises.

Comment on a traité les Canadiens français

Aucune de ces réformes n'a été accomplie par aucun parti politique à Ottawa. En voulez-vous la preuve? *Problème des écoles*: nulle part dans les provinces anglo-canadiennes, même dans le Nouveau-Brunswick où nos frères acadiens comptent pour plus de 35 pour cent de la population, la religion catholique et la langue française ne reçoivent un traitement équivalant à celui que reçoivent dans le Québec nos 18 pour cent d'Anglo-Canadiens protestants. *Problème de langue*: nous connaissons "ce régime d'humiliation qui contraint les Canadiens au rôle de protestataires perpétuels pour la défense de leur langue" comme je le constatais dès mon discours d'ouverture. *Fonctionnarisme fédéral*: même remarque, aggravée par la guerre. Un essayiste le constatait en juillet 1942: bien que nous soyons 30 pour cent de la population, à peine comptons-nous pour 11.5 p. c. dans le haut fonctionnarisme à Ottawa. Et combien l'Etat fédéral ne nous impose-t-il pas, dans le Québec, d'anglophones unilingues, dont la morgue et la suffisance sont en proportion inverse de leur connaissance du français! Les vieux partis l'ont constaté l'un après l'autre, lorsqu'ils siégeaient dans l'opposition; mais sitôt qu'ils parvenaient au pouvoir, ils enfouaient leurs dossiers dans des oubliettes.

Il n'existe pas de statistiques précises pour l'attribution des contrats publics, mais j'en appelle à votre expérience quotidienne, industriels, commerçants et financiers canadiens-français: n'avez-vous pas constaté, surtout depuis le début de la guerre, que votre part de contrats était bien maigre à Ottawa? qu'une affaire apparem-

ment bien engagée était soudain bloquée pour des raisons mystérieuses qui, si on avait le courage de les formuler, revenaient à ceci: vous aviez le tort d'être nés d'un père et d'une mère canadiens-français? Ce régime d'ostracisme doit cesser, nous voulons lui donner le coup de mort.

Enfin, non seulement on n'a pas accordé aux groupes français de l'extérieur une *représentation équitable et proportionnelle à la Chambre des Communes*, mais encore le premier ministre vient de faire amender notre constitution par Londres pour accorder à d'autres provinces plus de députés que ceux à qui leur population leur donnait droit, et pour diminuer d'autant l'importance politique du Québec.

La guerre: réponse commode!

C'est la guerre, répond-on maintenant à chacune de nos réclamations. C'est la guerre, répète le très honorable Lyon Mackenzie King. En somme, au nom de la guerre, on nous dit: "Acceptez des écoles nettement insuffisantes, minorités catholiques ou françaises du pays, car il vous faut donner tous vos soins à défendre les minorités d'Europe". On nous dit encore: "Remettez dans votre poche les demandes formulées au nom du droit et de la justice, fonctionnaires et hommes d'affaires canadiens-français; car moi, votre gouvernement d'Ottawa, je suis très occupé à rétablir ailleurs le Droit et la Justice. Ne vous préoccupez plus de votre langue, Français du Canada: cela nuirait à l'unité nationale, car l'unité nationale ne subsiste qu'au prix de votre démission collective et du silence de vos chefs politiques; et nous avons fort à faire avec l'établissement du *basic English*... Cessez de nous ennuyer avec le *one man one vote* et de réclamer au Canada le respect des institutions démocratiques, gens du Québec: ne voyez-vous pas que moi, M. King, je suis engagé dans une croisade pour la Démocratie universelle; et ce grand idéal vaut

bien la peine que vous vous cour-
biez longtemps encore sous la Dic-
tature...”

Le Bloc Populaire travaille pour la véritable unité nationale

Si les *suiveux* et les démission-
naires professionnels peuvent dire
amen à ce langage, nous, nous ne
saurions l'accepter. Le Bloc popula-
ire a conscience de travailler
pour l'unité nationale véritable en
exigeant le redressement de ces in-
justices, et l'établissement de l'éga-
lité entre les collectivités nationa-
les au Canada. Ce faisant, il ne pré-
tend point dicter sa conduite à la
majorité anglo-canadienne; et il
veut faire plus large et plus juste
leur part à ces Néo-Canadiens dont
nous trouvons qu'après avoir tout
fait pour les inviter au pays, les
chefs des vieux partis se sont fort
peu occupés d'eux quand ils furent
installés chez nous. Nous ne vou-
lons pas substituer une domina-
tion française à une domination
britannique; d'abord, étant donné
les moyens dont nous disposons,
cette prétention serait ridicule;
puis nous avons été trop longtemps
tyrannisés pour avoir le goût de
tyranniser qui que ce soit; ce n'est
pas chez nous, quoi qu'on ait dit,
que se trouve le fanatisme; enfin
les principes chrétiens sur lesquels
nous voulons étayer notre politi-
que interdisent la vengeance.
Quand nous disons: "Le Canada
aux Canadiens", c'est à tous les
Canadiens que nous songeons,
quels que soient leur conviction
religieuse, leur origine raciale et
leur credo politique.

V

Nous avons voulu affirmer for-
tement ce soir des principes de
base et en déduire quelques consé-
quences pratiques. La plupart des
problèmes d'ordre social et écono-
mique seront étudiés dans notre
programme provincial la semaine
prochaine. Mais comme certaines
de ces questions se posent au fédé-
ral, avant de conclure, je veux en

énumérer brièvement quelques-
unes.

La primauté de l'homme sur l'argent

Ici, nous posons en principe la
*primauté de l'homme et de l'insti-
tution familiale sur l'argent.*

1) Réforme de la *monnaie* et du
crédit, de la *Banque du Canada* et
des *banques à chartes*, de façon à
ce que l'argent et ceux qui le dis-
pensent soient réduits à leurs rôles
de serviteurs du peuple canadien.
Nous connaissons le pouvoir exces-
sif de ceux qui, suivant la parole
de Pie XI dans *Quadragesimo An-
no*, distribuent "le sang à l'organism-
me économique dont ils tiennent
la vie entre leurs mains, si bien
que sans leur consentement nul ne
peut plus respirer". Nous verrons à
établir un gouvernement de bien
commun, et non plus un "gouver-
nement de banquiers".

2) *Réformes fiscales*, de manière
à ce que les taxes frappent moins
lourdement les familles nombreu-
ses, et à ce qu'on laisse respirer le
père de famille.

3) Révision de la *loi des compa-
gnies*, pour que le *juste salai-
re*, qui est l'élément nécessaire à
la subsistance de l'ouvrier, ait la
priorité sur le dividende. Il faudra
rendre moins irresponsables les
membres des conseils d'adminis-
tration et prévenir l'exploitation
du petit épargnant. Les grandes
compagnies se sont conduites en
potentats dans notre pays, elles
ont exploité l'ouvrier, échafaudé
des combines financières, et asservi
les gouvernements. Leurs abus,
que j'ai souvent dénoncés, pren-
dront fin avec l'avènement du
Bloc.

4) Nous nous élevons *contre la
multiplication des commissions
irresponsables* qui s'ingèrent dans
toutes les parties de l'économie et
jusque dans l'administration de la
justice. Des tsars omnipotents,
souvent "prêtés" par des industries
privées, saisissent la direction des

affaires publiques et les mènent à leur gré. Ces ingérences doivent cesser.

5) Nous prévoyons pour l'après-guerre une politique audacieuse de *travaux publics* qui enrichisse le pays et fournisse un salaire raisonnable aux ouvriers jetés sur le pavé par suite de la guerre. De même qu'on a su trouver des milliards pour faire la guerre, de même on devra trouver des centaines de millions pour assurer la vie de nos citoyens.

6) Dans la limite des attributions du fédéral, et sans empiéter sur les prérogatives provinciales auxquelles nous tenons comme à la prunelle de nos yeux, nous voulons assurer la *protection de l'ouvrier*, pour que celui-ci ne soit pas forcé, comme il l'est présentement, de recourir à la grève pour obtenir justice.

7) L'âge à partir duquel on a droit à la *pension de vieillesse* devra être *abaissé*. Nous pensons à tous les travailleurs, mais particulièrement à ceux qui, ayant laissé leur santé dans les usines de guerre à un âge prématuré, ont droit à la protection de l'Etat.

Dans un autre ordre d'idée, nous voulons:

(1) *L'épuration de la loi des élections*. Depuis trop longtemps la corruption électorale a permis aux hommes de proie de la finance de conduire sournoisement les vieux partis. Le scandale de l'élection de Cartier montre que si la loi actuelle sait punir les petits coupables, les grands coupables, les vrais responsables ne sont jamais inquiétés.

(2) Une modification de la loi du *Service Civil*, pour enlever aux soldats des pays étrangers la priorité sur les citoyens de notre pays: je n'accepte pas, dans le comté de Beauharnois-Laprairie ou ailleurs, qu'un vétéran de l'armée russe, par exemple, soit préféré en principe à un brave père de famille de chez nous.

Il reste le problème des *chemins de fer*, celui du *blé*, la *politique douanière*, etc., que je n'ai pas le temps d'aborder. D'ailleurs au cours de l'année, mes collaborateurs développeront point par point chacun des articles du programme, ce qui m'était impossible dans une causerie d'une demi-heure.

Le Bloc Populaire et M. King

Vous avez pu constater que si nous voulons énergiquement nous libérer de l'impérialisme et mettre un frein aux excès de la politique de guerre, notre programme ne se résume tout de même pas dans le mot NON, comme vient de l'assurer M. King. Vous avez vu que si nous affirmons nettement le principe de l'autonomie provinciale et de l'égalité ethnique, nous ne soulevons pas le Québec contre les autres provinces du Canada, ni à plus forte raison contre toute l'Amérique du Nord: il faut posséder la fausse ingénuité de M. King pour le prétendre.

Lors d'un récent discours, M. King aurait préféré nous traiter comme il traite la province de Québec depuis quatre ans: par le mépris. Mais les succès électoraux du Bloc l'ont forcé à parler de nous. Ses injures et ses imputations mensongères tombent d'elles-mêmes après l'énoncé souvent repris et précisé ce soir, de notre programme: il faut pardonner l'amertume et les intempérances de langage d'un homme qui doit reconnaître intérieurement ses volte-face, et qui, après avoir beaucoup renié, est renié lui-même.

En somme, une fois de plus, M. King a essayé de faire peur à la province de Québec — comme il l'avait tenté au plébiscite et durant les élections partielles par l'entremise de ses ministres. Il nous menace de l'hostilité des Anglo-Canadiens: comment ne pas souligner la bassesse de ce procédé à l'égard d'une population qui a rendu possible sa carrière politique et qui a contribué plus que toute autre à le maintenir vingt ans

au pouvoir? Son chantage porte à faux et il ne nous effraye pas. Car même s'il était assez peu scrupuleux pour vouloir passer dans l'après-guerre de la théorie à l'action, il ne pourrait vraisemblablement pas réaliser ses tentatives d'intimidation. Le discrédit dans lequel il a fait tomber son parti est plus national encore que l'unité dont il se prétend faussement le protagoniste; la Saskatchewan, le Manitoba et le Québec, après l'Ontario, viennent de lui tourner le dos.

Pourquoi le peuple rejette M. King

Il explique ses défaites par le manque d'organisation et de propagande? Pourtant, si jamais un parti politique s'est servi des organes de l'Etat pour chanter ses louanges et faire sa propagande, au point que durant le plébiscite on a pu le comparer aux partis totalitaires et dictatoriaux, c'est bien le parti libéral. Et pour son organisation, nous l'avons vue à l'oeuvre dans Stanstead, alors qu'une poignée des nôtres luttèrent victorieusement, sous la direction de Philippe Girard, contre deux à trois cents députés, fonctionnaires et organisateurs libéraux, largement financés et qui, incapables à cause du sentiment public de tenir de grandes assem-

blées, allaient de porte en porte plaider en vain la cause de M. King. Dans Cartier, on sait avec quel excès d'huile la machine libérale avait été arrosée dès avant le départ...

Nous assistons à la révolte contre les bris de promesses, le chantage politique et une trop longue hypocrisie. Nous assistons à un refus de l'impérialisme militaire et financier dont le premier ministre actuel aura été le plus tortueux défenseur. Et nous assistons dans le Québec à un réveil de la dignité nationale.

C'est à ce triple sentiment, que le Bloc Populaire Canadien correspond, et c'est cette doctrine de salut qu'avec l'aide des humbles, des modestes, de ceux qui ont longuement souffert et silencieusement patienté mais qui se dressent enfin contre leurs mauvais maîtres, c'est cette doctrine de salut que le Bloc réalisera dans l'avenir. Car lorsqu'il proclame: *le Canada aux Canadiens*, ce n'est pas chez lui une explosion verbale mais une volonté bien arrêtée; et ce n'est pas à une race en particulier, mais à tous les vrais Canadiens qu'il songe. Il veut faire du Canada une nation vraiment souveraine, — et des provinces des entités politiques réellement autonomes: cela, nous le verrons dans une autre causerie, la semaine prochaine, alors que nous exposerons le programme provincial du Bloc.

(Tournez à la page 14, s.v.p.)

Ce qu'en dit la presse indépendante

●

"La synthèse que M. Raymond a présentée en fin de semaine reste l'exposé le plus coordonné que jamais chef de parti au Canada n'ait fait d'un programme de politique fédérale".

"Ce programme est un **programme essentiellement canadien**. Il ne saurait y avoir de discussion à ce sujet. Tous, cependant, ne l'admettront pas, mais **de tous les partis politiques organisés dans le domaine fédéral, le Bloc Populaire est le seul à présenter un programme marqué de ce caractère.**"

Camille L'HEUREUX

(*Le Droit*, 12 octobre 1943)

●

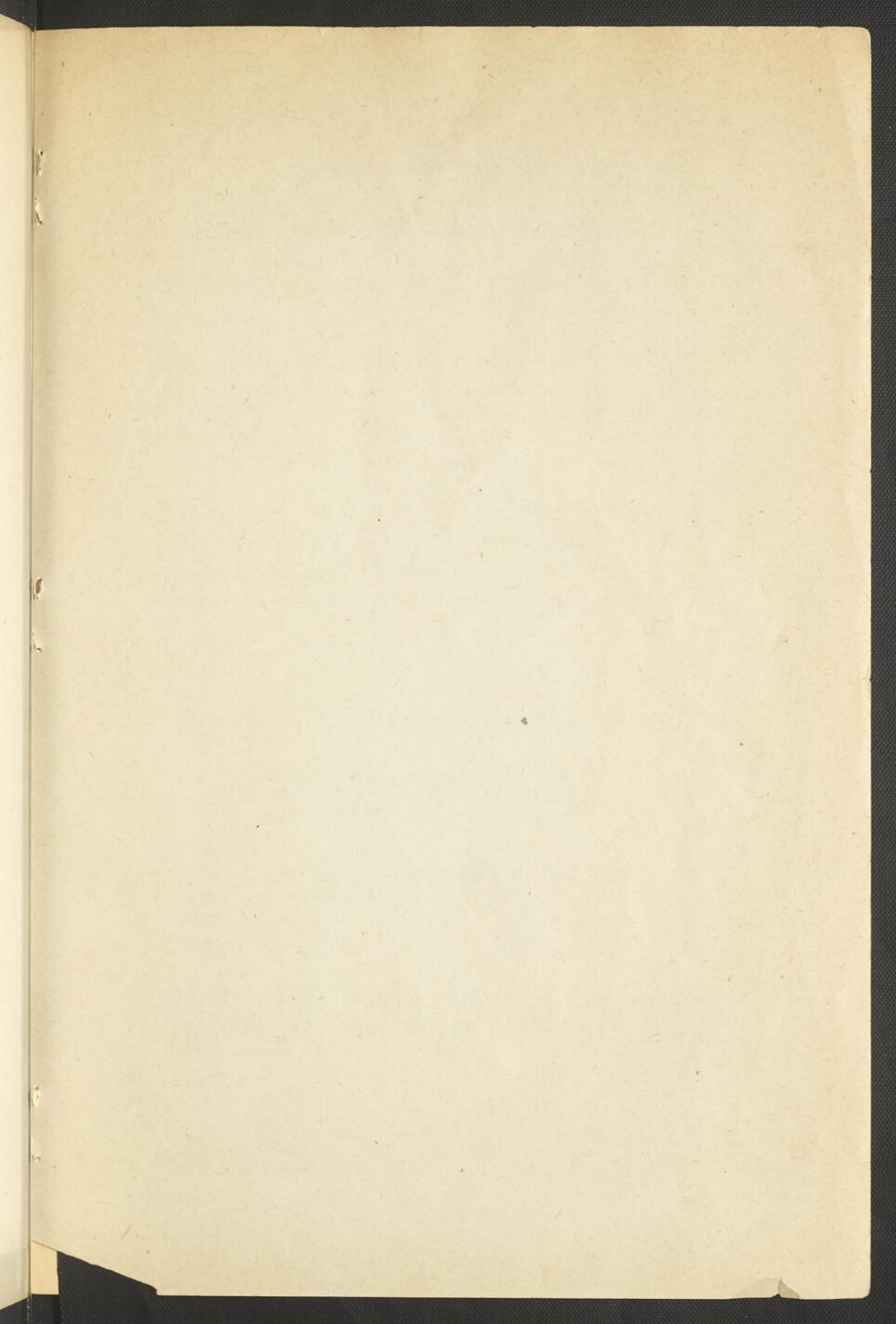
"Et quand un rédacteur du **Droit** écrit du dernier discours de M. Maxime Raymond que le **Bloc Populaire** est le seul des partis fédéraux à présenter "un programme essentiellement canadien", il dit l'exacte vérité. (M. Camille L'Heureux, au **Droit** du 12 octobre).

"Le programme fédéral de M. Raymond et du Bloc, donc, est éminemment positif, **constructif**, au meilleur sens du terme anglais. Il ne dit pas non, sauf à ce qui, dans l'état présent des choses, est ruineux pour le Canada, pour les Canadiens, pour l'intérêt canadien, pour tout ce qu'il y a de vraiment, de sincèrement, d'essentiellement canadien. Du patriotisme sain, pas de parasitisme, pas de servilisme, pas de plate sujétion. Si le programme du **Bloc** déplaît à M. King et à son amie la **Gazette**, c'est tant mieux pour le Canada.

"Dieu merci, il y a de moins en moins de ces **quality niggers**, au Canada, s'il en reste encore une vilaine bande dans la presse et dans la politique canadiennes. Ce sont ceux-là qui en ont contre le programme canadien et positif du **Bloc**. Ils n'y comprennent rien, sauf qu'il sape les deux vieux partis dont le règne, c'est la mise en esclavage de la masse du Canada."

Georges PELLETIER

(*Le Devoir*, 16 octobre 1943)



Canadiens!

- Voulez-vous rendre votre pays libre et souverain ?
- Voulez-vous empêcher les vieux partis de ruiner le Canada ?
- Etes-vous dégoûtés des promesses violées ?
- En avez-vous assez des cadeaux annuels d'un milliard à l'Angleterre, et de la conscription pour service n'importe où ?
- Voulez-vous renverser les vieux partis qui ne trouvaient pas des millions pour faire vivre les Canadiens en temps de paix, mais qui trouvent des milliards pour faire la guerre ?

Eh bien! Unissez-vous autour de

V O T R E

MOUVEMENT:

LE BLOC POPULAIRE CANADIEN

445 St-François-Xavier,

Montréal

HArbour 3285

IMPRIMERIE POPULAIRE, Limitée — 430 est, rue Notre-Dame, MONTREAL